



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Collège Pierre Robert
Le Dorat

2 place Charles de Gaulle
87210 Le Dorat
tél 05 55 60 73 72
ce.0870013s@ac-limoges.fr

Le FSE du collège Pierre Robert

C'EST QUOI ?

Le **Foyer Socio-Educatif** est une association importante dans la vie du collège, de type « Loi 1901 ». Il est doté de son propre budget, distinct de celui de l'établissement ; et peut recevoir des dons ou des subventions. Il est géré par le Bureau du FSE composé au moins d'un président (M. PAILLER) et d'un trésorier (Mme HAMMOUDI).



ÇA SERT À QUOI ?

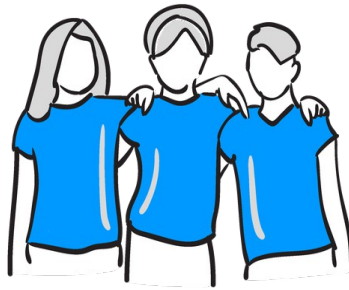
Le foyer est là pour soutenir les projets mis en place par les professeurs (sorties, voyages...), mais aussi les initiatives des élèves (sorties de fin d'année par exemple). Il va apporter une **aide financière** et ainsi réduire le coût de participation des familles. Il peut aussi contribuer à financer du matériel dont l'établissement a besoin lors de différentes manifestations culturelles.

Pour cela, il organise des **actions** qui vont permettre de générer des bénéfices.



ÇA CONCERNE QUI ?

Tous les élèves du collège! Le FSE s'adresse à **chaque** élève, quelle que soit sa classe, tout au long de sa scolarité au collège. Tout élève peut être amené à participer à une sortie, un voyage ou une autre intervention au sein du collège et bénéficier ainsi du soutien financier du FSE!



COMMENT PARTICIPER ?

- En **adhérant** au FSE en versant une cotisation de 5€ par enfant (8€ pour une fratrie).
- En s'impliquant dans les différentes actions menées par les élèves ou l'équipe pédagogique (aide à la vente, publicité, aide pour distribuer les articles...).
- En achetant des articles proposés à la vente lors des différentes actions du FSE.

QUELLES ACTIONS MENER ?

Toutes les propositions sont les bienvenues! Cela peut aller de la traditionnelle vente de chocolats à Pâques ou Noël (via Initiatives) à l'organisation d'un stand proposant des créations réalisées par les élèves, en passant par des actions plus régulières (*vente de goûters à la récréation*).

Une action peut concerner un projet en particulier (ex. voyage à l'étranger) et doit être clairement définie et explicite. Elle peut aussi servir à alimenter le FSE de manière continue en vue d'achats qui serviront à rendre la vie au sein du collège plus agréable (*équipements pour la cour, fête d'Halloween, récompenses pour les divers concours organisés et activités sportives, décorations pour la Semaine des Langues etc.*).





Décoration du self et repas britannique lors de la Semaine des Langues en 2019.